

INDICATEUR

Nombre de commerces de proximité (en nombre)

OBJECTIF

2020 : conserver 720 commerces (référence 2009)

RESULTAT 2010-2018

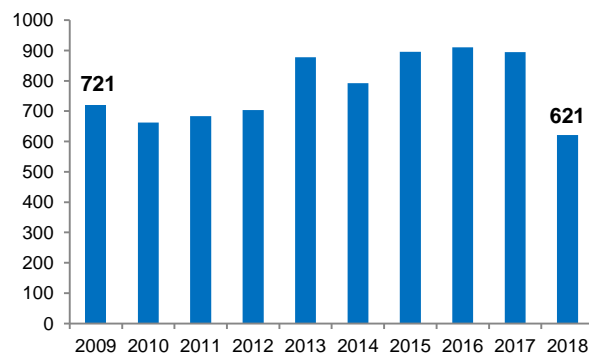
621 commerces*
(-100 commerces depuis 2009)

EVALUATION



COOP pronto rue de la Cité

Tendance 2010-2018 : en baisse



En nombre de commerces

QUE FAIT LA VILLE ?

Elle applique le **Plan d'utilisation des sols (PUS)** pour favoriser l'implantation et le maintien des commerces de proximité au rez-de-chaussée.

Par le biais de la **Gérance immobilière municipale (GIM)**, elle loue la totalité des arcades dont elle est propriétaire à des commerces de proximité ou à des associations qui exercent une activité sociale ou culturelle contribuant à la vie des quartiers. Elle soutient également les commerces de proximité par le biais de la **Fondetec** (Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève).

Le commerce de proximité regroupe les magasins situés dans le rayon de marche à pied des logements et fréquentés au moins une fois par semaine par les habitants.

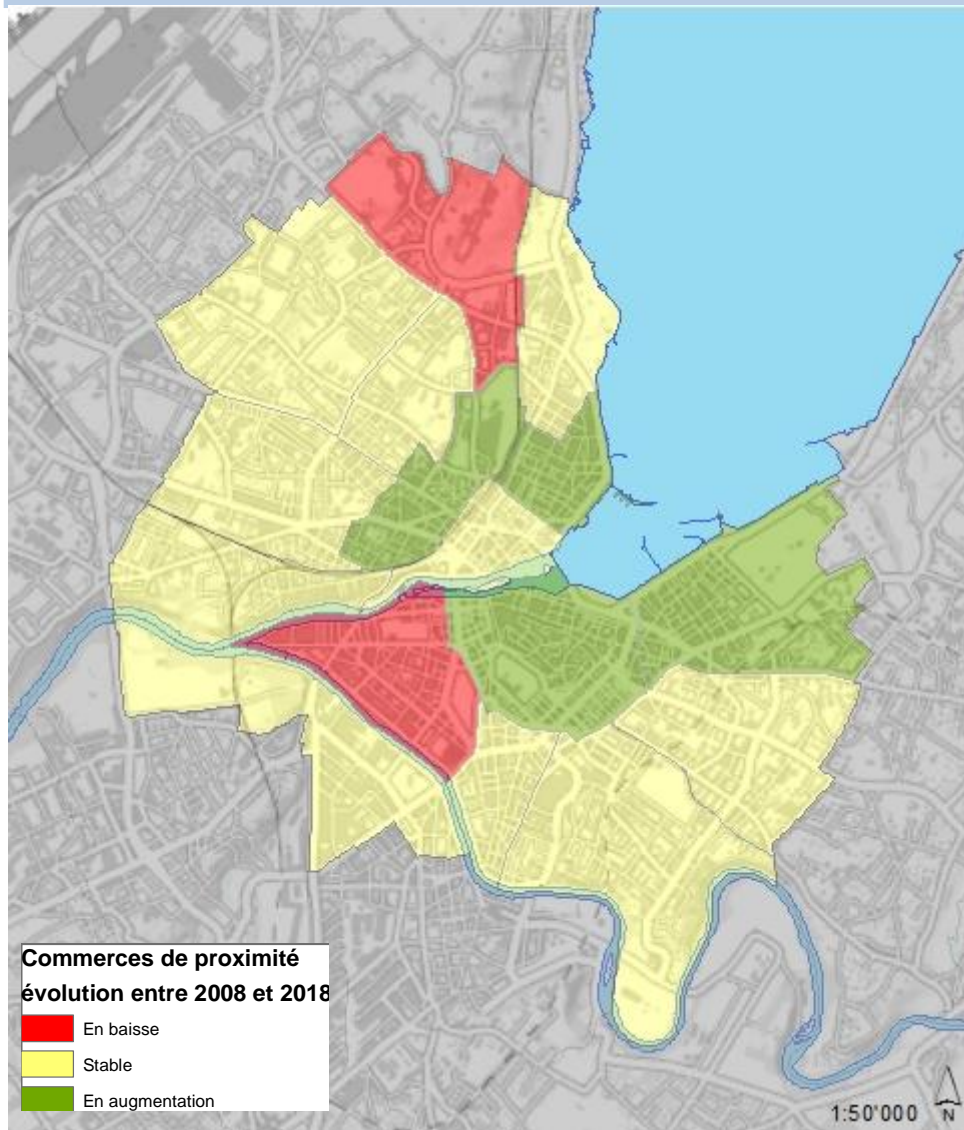
Il comprend : le commerce de détail en magasin non spécialisé (petit supermarché, épicerie, etc.), les commerces alimentaires en magasin spécialisé (boucheries, boulangeries, poissonneries, etc.), le commerce de journaux, périodiques, et kiosques, les pharmacies.

Le plan directeur communal fixe comme objectif le maintien des commerces de proximité (au nombre de 721 en 2009). Comme d'autres villes d'Europe, Genève, souhaite agir pour préserver une diversité commerciale dans ses rues. Depuis la levée des derniers recours par le Tribunal fédéral en novembre 2013, la Ville applique son nouveau **Plan d'utilisation du sol (PUS)** pour mieux préserver le nombre et la diversité des commerces de proximité.

En 2018, l'objectif est atteint, puisque le nombre de commerces de proximité est globalement stable (entre 85 et 100% de l'effectif de 2009). Le nombre de boucheries, poissonneries et pharmacies continue de diminuer au profit de commerces plus « généralistes » (superettes ou épiceries) qui cumulent souvent la vente de différentes denrées alimentaires et d'autres produits ou services (traiteur, téléphonie...). La vacance a augmenté. Le taux de vacance reste toutefois faible (2% des surfaces commerciales en ville sont vacantes).

*en 2018, le REG a corrigé sa base de données, ce qui explique en partie la diminution importante pour cette année.

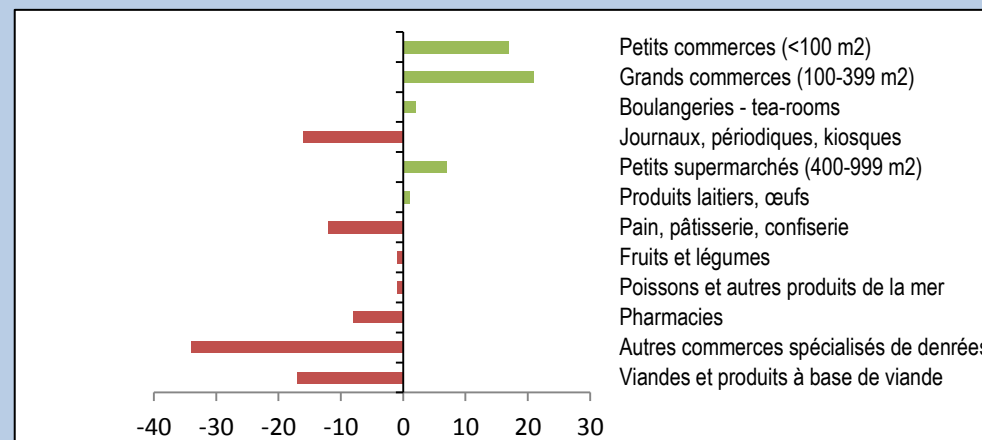
EVOLUTION DES COMMERCES DE PROXIMITE 2010-2018



Entre 2008 et 2018, le nombre de commerces de proximité diminue principalement dans le quartier de la Jonction, remplacés vraisemblablement par des bars et restaurants, qui eux sont en augmentation sur ce secteur.

PERSPECTIVES

Depuis 2009, on constate, en ville, **une diminution du nombre des commerces de proximité**. Les commerces de proximité alimentaires spécialisés sont particulièrement touchés, alors que les petites surfaces généralistes tendent à augmenter.



Cette transformation du commerce de proximité correspond probablement aux évolutions démographiques et à celles des modes de consommation. Les « superettes » répondent aux besoins des personnes âgées et des ménages composés d'une personne, deux catégories de population dont le poids démographique va grandissant. Les boulangeries/tea-rooms présentent quant à elles une offre adaptée aux besoins des employés avec des repas rapides.

POUR EN SAVOIR PLUS

Date de publication: Juin 2019

Sources : Registre des entreprises genevoises, Agenda 21

Contact : Service d'urbanisme (Ville de Genève)

Email : monitoring@ville-ge.ch

www.ville-geneve.ch/monitoring

Liens : [Priorité 4 PDcom](#).